

2013/5970 - Approbation d'exonération partielle de l'Auditorium de Lyon au Chœur Crescendo pour son concert du 27 février 2014 et au Philharmonia de Lyon pour son concert du 30 mars 2014 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 25/11/2013, p. 2476)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)